

12 mai 2022 -11:00

Infrabel obtient un financement européen de 5,2 millions d'euro pour optimiser le faisceau de Montzen

En septembre 2021, la Commission européenne a publié une série d'appels à projets via son programme Connecting Europe Facility pour un montant total de sept milliards d'euros. Parmi ces différents appels, une enveloppe spéciale était dédiée au développement de l'infrastructure ferroviaire pour le transport de marchandises. Un projet d'Infrabel, soutenu par le SPF Mobilité et Transports, a été sélectionné par la Commission européenne. Ce projet prévoit d'optimiser le faisceau de Montzen, en région liégeoise, en y ajoutant quatre nouvelles voies dans le but d'accueillir des trains de 740 mètres.

5,2 millions pour développer l'infrastructure ferroviaire en région liégeoise

Le projet d'Infrabel a démarré en octobre 2021 et la date de fin des travaux est prévue pour le premier semestre de 2024. Ce projet s'inscrit dans une ambition au niveau fédéral de développer l'infrastructure ferroviaire permettant la circulation des trains de 740 mètres et ce, afin de stimuler le fret ferroviaire et le report modal en faveur du rail sur le réseau belge.

La situation centrale du faisceau de Montzen sur un des axes stratégiques européens en fait une plateforme intéressante pour le transport de marchandises. Les trains en provenance du port d'Anvers pourront circuler plus facilement sur notre réseau afin de rejoindre l'Allemagne, la Pologne et les États baltes. En développant l'infrastructure pouvant accueillir ces trains longs, cela permettrait à la Belgique de ne plus devoir imposer de restriction d'horaire pour la circulation de ces trains qui, actuellement, ne peuvent rouler durant les heures de pointe sur le réseau.

Une collaboration européenne permettant de stimuler le transfert modal

Afin de proposer une approche cohérente pour la circulation des trains longs, le SPF Mobilité et Transports a activement collaboré avec les ministères des transports allemand et néerlandais pour proposer une stratégie coordonnée des investissements à réaliser sur le [corridor Mer du Nord - Baltique](#). Ces efforts communs ont été soutenu par la Commissaire européenne aux Transports et ont abouti, notamment, à ce projet permettant de faciliter le transfert modal vers le rail.

Georges Gilkinet, Ministre de la Mobilité : « *Le rail, c'est une des solutions d'avenir pour les enjeux de mobilité, de sécurité routière et de climat. Car un train de marchandises sur les rails en plus, c'est 50 camions sur les routes en moins. Avec le Gouvernement fédéral, notre objectif est de doubler le volume de marchandises transportées par rail d'ici 2030. Et grâce au Plan BOOST et aux nouveaux investissements que j'ai pu libérer, les changements sont aujourd'hui sur les rails. Avec ces 5,2 millions d'euro*

supplémentaires libérés par la Commission européenne, la route de Montzen sera élargie pour 2024 et pourra accueillir plus de trains et des trains plus longs pour davantage de marchandises transportées par rail. Une porte élargie vers le reste de l'Europe qui convaincra, je l'espère, toujours plus d'entreprises à sauter le pas d'une économie et d'une mobilité plus verte ! »

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be